

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 4 avril 2017

À l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour démolir un garage et construire une maison unifamiliale, avenue Albertyn, 71.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Tout d'abord, nous souhaitons signaler que le projet proposé ne s'intègre pas du tout dans la continuité du bâti existant dans la rue et ses alentours immédiats. En effet, toutes les maisons de la rue ont un style ancien ou relativement neutre. Le projet va proposer un contraste avec son style moderne et avec sa teinte. De plus, le projet ne tient pas compte de l'harmonisation l'alignement des fenêtres de ses deux voisins, mais au contraire crée une rupture qui accentue encore son manque d'intégration.

Ensuite, le projet présente une toiture plate qui ne s'intègre pas au bâti environnant, composée de toiture à versant. De plus, cette toiture plate permet de créer une terrasse qui entrainera des nuisances sonores et des pertes d'intimité.

En outre, nous mettons en doute l'utilisation d'un tel bien comme maison unifamiliale. Nous soupçonnons la conversion d'un tel projet en collocation. Utilisation qui mène, malheureusement, souvent à des nuisances plus fortes que pas l'utilisation d'une seule famille.

Finalement, nous demandons des garanties quant à la sauvegarde de l'arbre présent sur le terrain voisin. En effet cet arbre devra être sévèrement élagué pour permettre le projet. Nous souhaitons que le maximum soit fait pour qu'une coupe minimale soit effectuée afin de préserver le peu d'espace vert restant dans cet intérieur d'îlot.

En conclusion, au vu de l'ensemble de ces remarques, nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur.